

Prairies de fauche de montagne

CODE CORINE : 38.3

Extrait du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne

Version EUR 15 – 1999

PAL.CLASS. : 38.3

1) Prés de fauche mésophiles riches en espèces des étages montagnard et subalpin (généralement au-dessus de 600 mètres) souvent dominés par *Trisetum flavescens* et avec *Heracleum sphondylium*, *Viola cornuta*, *Astrantia major*, *Carum carvi*, *Crepis mollis*, *C. pyrenaica*, *Polygonum bistorta*, *Silene dioica*, *S. vulgaris*, *Campanula glomerata*, *Salvia pratensis*, *Centaurea nemoralis*, *Anthoxanthum odoratum*, *Crocus albiflorus*, *Geranium phaeum*, *G. sylvaticum*, *Narcissus poeticus*, *Malva moschata*, *Valeriana repens*, *Trollius europaeus*, *Pimpinella major*, *Muscari botryoides*, *Lilium bulbiferum*, *Thlaspi caerulescens*, *Viola tricolor ssp. subalpina*, *Phyteuma halleri*, *P. orbiculare*, *Primula elatior*, *Chaerophyllum hirsutum* et autres.

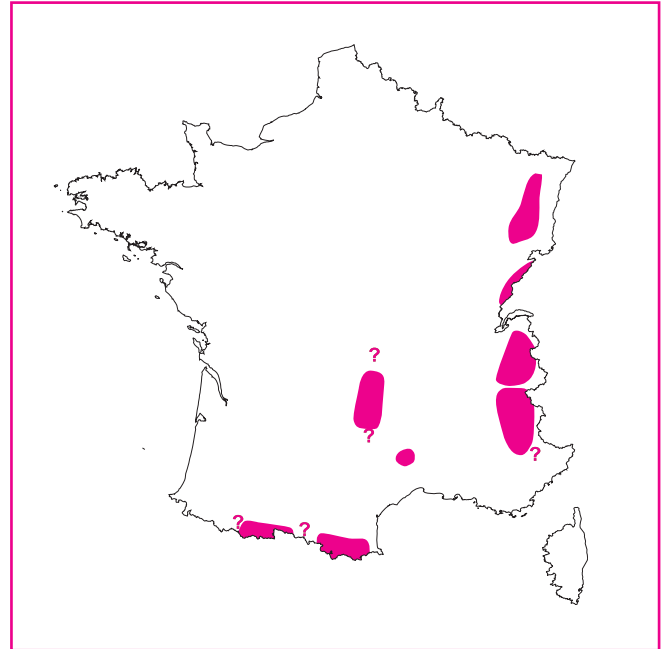
2) **Végétales** : *Trisetum flavescens* et avec *Heracleum sphondylium*, *Viola cornuta*, *Astrantia major*, *Carum carvi*, *Crepis mollis*, *C. pyrenaica*, *Bistorta major* (*Polygonum bistorta*), *Silene dioica*, *S. vulgaris*, *Campanula glomerata*, *Salvia pratensis*, *Centaurea nemoralis*, *Anthoxanthum odoratum*, *Crocus albiflorus*, *Geranium phaeum*, *G. sylvaticum*, *Narcissus poeticus*, *Malva moschata*, *Valeriana repens*, *Trollius europaeus*, *Pimpinella major*, *Muscari botryoides*, *Lilium bulbiferum*, *Thlaspi caerulescens*, *Viola tricolor ssp. subalpina*, *Phyteuma halleri*, *P. orbiculare*, *Primula elatior*, *Chaerophyllum hirsutum*, *Alchemilla* spp., *Cirsium heterophyllum*.

3) Correspondances

Classification du Royaume-Uni : « MG3 *Anthoxanthum odoratum*-*Geranium sylvaticum* grassland ».

Classification nordique : « 5224 *Geranium sylvaticum*-typ », « 5225 *Festuca ovina*-*Bistorta vivipara*-typ » and « 5226 *Festuca rubra*-*Bistorta vivipara*-typ ».

4) **Sjörs, H. (1967)**. *Nordisk växtgeografi. 2 uppl.* Svenska Bokförlaget Bonnier, Stockholm, 240 pp.



Caractères généraux

Les **prés de fauche** des étages montagnard et subalpin, aujourd'hui en régression partout, ont longtemps occupé des **surfaces importantes** pour la production de fourrage dans les montagnes françaises (Alpes, Pyrénées, Jura, Vosges, Massif central). Ils sont **installés en conditions mésophiles** sur des sols plus ou moins profonds, modérément fertiles, neutrophiles à plus ou moins calcicoles ou acidiclins. Ils peuvent également dérivés par fertilisation accrue de pelouses calcicoles ou acidiphiles montagnardes (classes des *Festuco valesiacae*-*Brometea erecti* et des *Nardetea strictae*).

Leur aspect habituel de **hautes prairies à biomasse élevée** est presque toujours associé en conditions mésotrophes à une **forte diversité d'hémicryptophytes et de géophytes**, et à une **abondante floraison** de dicotylédones diverses. Les Astéracées (Composées), les Apiacées (Ombellifères), les Campanulacées, les Renonculacées, les Fabacées (Légumineuses), les Scrofulariacées, les Gentianacées sont notamment les familles qui colorent abondamment ces prairies.

Les **traitements mixtes** fauche/pâturage modifient plus ou moins la composition floristique des prairies selon les combinaisons de traitement, la charge et la durée du pâturage. Ces variations peuvent conduire à des situations intermédiaires d'interprétation délicate entre prés de fauches de montagne (alliance du *Polygono bistortae*-*Trisetion flavescens*) et prairies mésotrophes de montagnes (alliance du *Cynosurion cristati*) qui ne relèvent pas de la directive « Habitats ». La fertilisation soutenue de ces prairies conduit à une perte importante de diversité floristique et la forte dominance des graminées.

Aux marges altitudinales inférieures (montagnard inférieur, collinéen à affinités submontagnardes), les prés de fauche de mon-

tagnes passent aux prairies de fauche collinéennes et submontagnardes (alliance de l'*Arrhenatherion elatioris*) qui relèvent également de la directive « Habitats » (6510). Les limites respectives de ces deux ensembles sont parfois difficiles à fixer.

Le **maintien de la diversité floristique** de ces prairies est dépendant du maintien de pratiques de fauches régulières et retardées, accompagnées ou non d'un pâturage de printemps ou de regain à l'automne et d'une fertilisation limitée.

Déclinaison en habitats élémentaires

❶ - Prairies fauchées montagnardes et subalpines du Massif central.

❷ - Prairies fauchées montagnardes et subalpines des Pyrénées.

❸ - Prairie de fauche montagnarde à *Géranium* des bois du massif vosgien.

❹ - Prairies fauchées montagnardes et subalpines des Alpes et du Jura.

Position des habitats élémentaires au sein de la classification phytosociologique française actuelle

➤ **ARRHENATHEREtea ELATIORIS** Braun-Blanq. 1949 *nom. nud.*

Végétation prairiale, plus rarement de pelouses, mésophile ou mésohygrophile, mésotrophe à eutrophe.

■ **Arrhenatheretalia elatioris** Tüxen 1931
Prairies principalement fauchées.

● **Trisetum flavescens-Polygonum bistortae** Braun-Blanq. & Tüxen ex Marshall 1947
Communautés fauchées montagnardes et subalpines.

◆ Associations

Geranio sylvatici – *Trisetum flavescens* ❸

○ **Viola sudeticae-Trisetum flavescens** Julve 1993 *nom. inval.*

Communautés du Massif central et des Pyrénées.

Viola sudeticae-Trisetum flavescens ❶

Agrostietum capillaris ❶

Trisetum flavescens-Heracleetum pyrenaici ❷

Campanulo patulae-Violetum cornutae ❷

Astrantio majoris-Avenuletum pubescentis ❷

○ **Campanulo rhomboidalis-Trisetum flavescens** Dierschke in Theurillat 1992

Communautés des Alpes et du Jura.

◆ Associations

Euphorbio brittingeri-Trisetum flavescens ❹

Astrantio majoris-Trisetum flavescens ❹

Meo athamantici-Trisetum flavescens ❹

place d'un programme de maintien de la fauche en montagne – Rapport de fin d'étude – 51 p. + annexes – SUACI montagne GIS Alpes du Nord, GIDA Haute-Maurienne, parc national de la Vanoise.

BRAUN-BLANQUET J., 1915. – Les Cévennes méridionales (massif de l'Aigoual) ; étude phytogéographique. *Arch. Sci. Phys. Nat.*, XL (7) : 57-63.

BRAUN-BLANQUET J., 1948. – Übersicht der Pflanzengesellschaften Rätien. *Vegetatio*, 1 : 285-316.

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE FRANCHE-COMTÉ, 1995. – Programme LIFE « Sauvegarde de la richesse biologique du bassin du Drugeon » – Inventaire écologique initial. Opérations de gestion – 113 p. + annexes – Mars 1995.

DIERSCHKE, H., 1981. – Syntaxonomische Gliederung der Bergwiesen Mitteleuropas (*Polygono-Trisetion*). In « Syntaxonomie », Rinteln 1980, *Ber. Int. Symp. Int. Ver. Vegetation* : 311-340.

Document d'objectif site Madres-Coronat. – État de référence du site, AGRNN 1998.

FLEURY P., 1996. – Les différentes composantes de la biodiversité dans les prairies. Exemples dans les Alpes du Nord françaises – *Acta bot. Gallica*, 1996, 143 (4/5), 291-298.

FLEURY P., DORIOZ J.-M., JEANNIN B., 1985. – Influence du milieu physique et des pratiques agricoles sur la végétation des prairies de fauche des Alpes du Nord ; une recherche en Beaufortain et sa portée régionale – Études et recherches 3 – Groupe Rhône-Alpes – 44 p. + annexes – INRA.

FOUCAULT B. (de), 1986a. – Contribution à une étude systématique des prairies de l'Aubrac (Massif central français). *Doc. Phytosoc.*, NS X (1) : 255-305.

FOUCAULT B. (de), 1986b. – Note phytosociologique sur le système prairial mésophile du haut Jura français. *Ann. Scient. Univ. Franche-Comté, Biol. vég.*, sér. 4, 6 : 45-55.

GALLANDAT J.-D., GILLET F., HAVLICEK E. et PERRENOUD A., 1995. – Typologie et systématique phyto-écologiques des pâturages boisés du Jura suisse. université de Neuchâtel, rapport du programme Pâtubois.

GÉHU J.-M., RICHARD J.-L. et TÜXEN R., 1972. – Compte rendu de l'excursion de l'Association internationale de phytosociologie dans le Jura en juin 1967. *Doc. Phytosoc.*, 2 : 1-44, 3 : 1-50.

GIS Alpes du Nord, 1996. – Les prairies de fauche et les pâtures des Alpes du Nord : fiches techniques pour le diagnostic et la conduite des prairies – Programme de recherche développement Alpes du Nord.

DAA, ENSA-M/association gestionnaire de la réserve naturelle de Nohèdes, 1996.

GORON J.P., 1996. – Réflexion globale autour de l'élevage sur le territoire de la Commune de Nohèdes. Mémoire de DAA., ENSA-M/association gestionnaire de la réserve naturelle de Nohèdes.

GUILLOT-FLEURY P., 1995. – Aptitudes des couverts prairiaux à assurer des fonctions agricoles et environnementales. Recherche méthodologique et application aux prairies de fauche des Alpes du Nord – Thèse – 86 p. + annexes – GIS Alpes du Nord.

ISSLER E., 1942. – Vegetationskunde der Vogesen. *Pflanzensoziologie*, 1, 192 p.

JOUGLET J.-P., 1999 – Les végétations des alpages des Alpes françaises du Sud : guide technique pour la reconnaissance et la gestion des milieux pâturés d'altitude – Éditions CEMAGREF.

LACOSTE A., 1975. – La végétation de l'étage subalpin du bassin supérieur de la Tinée (Alpes-Maritimes), 2^e partie. *Phytocoenologia*, 3 (2-3) : 123-345.

LÉGER J.-F., 1994. – Les pâturages de Montellà. Étude pour une gestion patrimoniale et pastorale. ENSA-M/association gestionnaire de la réserve naturelle de Nohèdes (texte et annexes).

LUQUET A., 1926. – Essai sur la géographie botanique de l'Auvergne. Les associations végétales du massif des monts Dore. Thèse, Paris, 267 p.

Bibliographie

AVEM, 1997. – Paysages Vosges vivantes : document d'information – DDAF service environnement forêt.

BONAIME F., FAILLIE C., 1998. – Intérêt agricole et écologique des prairies de fauche de Haute-Maurienne. Étude préalable à la mise en

- MARSCHALL F., 1951. – Beiträge zur Kenntnis der Goldhaferwiese (*Trisetum flavescens*) der Schweiz. *Vegetatio*, 3 : 195-209.
- MULLER S., 1987. – Les successions végétales après déprise agricole dans la Haute-Vallée de la Moselle (canton du Thillot, dépt. des Vosges). *Actes du séminaire de Florac sur « les conséquences écologiques de la déprise agricole et des changements d'affectation des terres »*, 9-10 mars 1987, ministère de l'Environnement, SRETIE, p. 157-164.
- MULLER S., 1988. – Comparaison de la dynamique de la végétation de deux écosystèmes herbagers mésoxérophiles après déprise agricole dans le massif vosgien. *Actes du XVI^e congrès international des Herbages*. Nice, pp. 1647-1648.
- MULLER S., 1989. – Esquisse phytosociologique des herbages de la Haute-Vallée de la Moselle (dépt. des Vosges). Leur évolution après déprise agricole. *Actes du 16^e coll. intern. de Phytosociologie : « Phytosociologie et pastoralisme »*, Paris, 1988, p. 515-528.
- NÈGRE R., 1972. – La végétation du bassin de l'One (Pyrénées centrales) ; 5^e note : les reposoirs, les groupements hygrophiles et les prairies de fauche. *Bol. Soc. Broter.*, 46 : 271-343.
- OBERDORFER E., 1983. – *Süddeutsche Pflanzengesellschaften*. 2^e éd. Teil III, 455 p., G. Fischer Verlag, Stuttgart.
- PUTOT P., 1975. – Les groupements herbacés de la région de Morez-Bois d'Amont (Jura). Étude phytosociologique et application à la détermination des valeurs pastorales. Thèse, Besançon, 119 p.
- SIMERAY J., 1976. – Essai d'interprétation des groupements végétaux de la région de Saint-Claude en vue d'une synthèse cartographique. Thèse, Besançon, 213 p.
- SUSPLUGAS, J., 1935 – L'homme et la végétation dans le haut Vallespir. *Comm. SIGMA*, 36 : 1-122.
- VIGO J., 1984. – Notes fitocenologiques, IV. *Collect. Bot.*, 15 : 459-485. Parc national des Écrins, 1999 – Pratiques agri-environnementales dans le parc national des Écrins : effets sur les exploitations agricoles et les milieux – Projet déposé dans le cadre du programme agriculture-demain – Conséquences économiques des mesures agri-environnementales sur le devenir des exploitations agricoles dans le parc national des Écrins – Décision d'aide n°94-G-0212 – 182 p. + annexes – Avril 1999.
- PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES, 1998. – Fiches descriptives des habitats concernés par la directive « Habitats » – Programme LIFE Natura 2000 – p.11-13 – Juillet 1998.
- PARC NATIONAL DES CÉVENNES. – Fiches de gestion d'habitat naturel d'intérêt communautaire : prairies de fauche d'altitude.
- PARC NATIONAL DES CÉVENNES, 1998. – Programme LIFE « Document d'objectifs Natura 2000 : site de la Haute Vallée de la Dourbie – Massif du Lingas » : comité de pilotage du 31 mars 1998 – Opération locale agri-environnementale « Gestion pastorale d'habitats d'intérêt communautaire » – p. 30-35.
- OGAF Environnement des estives du puy de Dôme, 1998. – Projet d'opération locale « Sauvegarde des estives du puy de Dôme » (zone hautes-chaumes du puy de Dôme) – Non réalisée.
- Cahier des charges de l'opération locale haute vallée du Mars. *Fourrages 1989*, n°118 – p. 149-165.